

Comme les époux de Cana, " elle n'avait plus de vin. " Il lui restait sa confiance en la Vierge MARIE et en ce Frère Antoine que la MÈRE de JÉSUS couvrait d'une telle protection et d'une si grande tendresse. Persuadée de la puissance dont le ciel revêtait Antoine, la noble dame ne se trouble pas du désastre ; d'une main ferme elle remet la clef au tonneau, tout en murmurant dans son âme : " Seigneur, la charité pour un saint doit engendrer vos miracles. "

Sa foi ne fut pas trompée ; la tonne se trouva tout aussitôt remplie d'un vin d'une qualité telle qu'il surpassait de beaucoup celui que savent faire les vigneronns de la terre (1).

CHAPITRE XV

ARLES

(Septembre 1226)

Le Puy avait conservé un an le Gardien des Frères Mineurs, et les habitants du Velay devaient à jamais rendre grâce au Seigneur de leur avoir envoyé celui qui, par sa parole et ses prodiges, avait sauvegardé et affermi leur foi. Volontiers, comme les apôtres au Thabor, ils auraient dit à Antoine :

" Il fait bon ici, dressez-y votre tente ". Mais hélas ! sur la terre rien de stable. Tout nous dit que nous y sommes voyageurs, que nous n'y rencontrerons pas les biens immuables. C'est dans la céleste patrie qu'ils nous attendent. Juste un an après son arrivée au Puy, au mois de septembre 1226, saint Antoine fut convoqué au Chapitre d'Arles (2) Les Franciscains de la Gaule narbonnaise s'y réunissant, notre saint devait s'y trouver comme Gardien du Puy.

(1) MISSAGLIA, lib. II.—ANGELICO DA VICENZA.

(2) AZZVEDO, l. I, cap. xv.—AZZOGUIDI.—*Légende de saint François*.—THOMAS DE CELANO.—ANG. DA VICENZA, lib. I, cap. XIII.—*Auréole séraphique*.—GUICHARD, cap. XVII.—PÈRE AT—LUIGIDI MISSAGLIA, place le chapitre d'Arles dans l'année 1224 ; nous avons suivi le sentiment général.